



- Communiqué de Presse -

Un inventaire-citoyen à Mouans-Sartoux Vers une protection de la forêt communale

Alpes-Maritimes – 17 janvier 2011

Le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud (CEEP) et la commune de Mouans-Sartoux (06), avec le soutien de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, s'associent autour d'un projet commun pour la préservation du patrimoine naturel : l'inventaire-citoyen de la forêt communale de Mouans-Sartoux. Ce projet de sciences participatives doit permettre la collecte de données fiables pour protéger durablement la forêt et concilier la préservation de cet espace naturel avec la fréquentation du site (promeneurs, sportifs...) Il implique les citoyens de tout âge, en particulier les habitants du territoire Pôle Azur Provence (Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne).

Le CEEP et la commune de Mouans-Sartoux invitent les citoyens du territoire Pôle Azur Provence, les bénévoles du CEEP et toute personne volontaire pour préserver la biodiversité à participer à l'inventaire-citoyen de la forêt de Mouans-Sartoux.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

- ✓ **Le 20 janvier 2011** à 18h à Mouans-Sartoux (salle Aquarium de la médiathèque)
Conférence/diaporama sur « Les richesses du patrimoine forestier de Mouans-Sartoux : lancement de l'inventaire-citoyen »
- ✓ **Le 12 février 2011** dans la forêt de Mouans-Sartoux : initiation à l'inventaire naturaliste (sur inscription)

La forêt communale de Mouans-Sartoux : un patrimoine naturel remarquable, un espace de loisirs et de détente de pleine nature au cœur d'un territoire périurbain

La forêt de Mouans-Sartoux offre 150 ha d'espaces naturels présentant un intérêt biologique remarquable. Les mares à Isoètes de Durieu, par exemple, sont des habitats extrêmement rares dans le département des Alpes-Maritimes et bénéficient d'une protection au niveau européen. La forêt comprend le Bois de la Mourrachonne, les Défends, le Bois des Maures et le Plan Sarrain. L'ensemble du secteur fait l'objet d'une gestion durable par l'Office National des Forêts (ONF), partenaire de ce projet.

Cet espace est aussi un lieu de promenade, de détente et d'activités sportives (course à pied, randonnées équestres et pédestres...), fréquenté par les habitants du territoire du Pôle Azur Provence, qui n'ont pas toujours connaissance de la richesse naturelle que recèle cette forêt.



« Mieux connaître pour mieux protéger »

Les efforts de la commune de Mouans-Sartoux en vue de protéger les richesses naturelles de son patrimoine naturel forestier concordent avec la mission du CEEP de conservation de la biodiversité. Selon l'idée qu'« On ne protège bien que ce qu'on connaît bien », il est primordial de connaître au mieux la flore, la faune et la géologie de ces milieux naturels pour mettre en place des mesures de protection et de gestion ciblées et adaptées aux besoins.

C'est pourquoi, le CEEP a souhaité apporter son soutien à Mouans-Sartoux en proposant un inventaire-citoyen afin de réunir des arguments scientifiques indispensables au classement réglementaire de la forêt. Retenu dans le cadre d'un appel à projet « Développement Durable » lancé par le Pôle Azur Provence le 11 octobre 2010, l'inventaire-citoyen bénéficie du soutien de la communauté d'agglomération pour sa réalisation. Sur une période de 3 ans (2011-2013), le projet doit ainsi permettre de récolter des données fiables et de fournir un inventaire aussi exhaustif que possible des richesses biologiques de ce territoire.

Les citoyens du territoire, acteurs de la préservation du patrimoine naturel local

L'inventaire-citoyen, c'est aussi un outil de sensibilisation et d'éducation à la protection de la nature de proximité. Il est accessible à un large public : aucune connaissance ou niveau pré-requis ne sont nécessaires.

Les citoyens du territoire Pôle Azur Provence sont les acteurs principaux de l'inventaire, de l'amélioration des connaissances et donc de la protection du site :

- ✓ Les volontaires réaliseront prospections, observations et photographies d'espèces floristiques et faunistiques rencontrées sur le territoire forestier communal.
- ✓ Le CEEP encadrera les équipes, proposera des démonstrations de captures et des ateliers d'identification (chauves-souris, insectes) ou d'écoute (oiseaux nocturnes) ainsi que des sorties naturalistes. Il soutiendra également les projets menés dans les écoles de Mouans-Sartoux sur le thème de la biodiversité communale : atelier d'écriture, recueil de poèmes, réflexion sur la gestion durable de la forêt...

Pour plus d'informations, Contactez :

CEEP - Irène Nzakou : irene.nzakou@ceep.asso.fr - 04 42 26 74 31 / 07 86 40 91 20

Mairie de Mouans-Sartoux - Jean-Jacques Cozzari – jj16.a21@orange.fr - 06 64 12 65 77

Office National des Forêts - Emmanuel Joyeux – emmanuel.joyeux@onf.fr - 06 26 64 83 03

Pôle Azur Provence - Sandrine Pellegrino - s.pellegrino@poleazurprovence.com - 04 97 01 12 73 / 06 68 93 02 41